

**REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DE L'APPUI AU SECTEUR PRIVE**



CRENEAU SECTEUR PRIMAIRE



ELEVAGE DES POULES LOCALES AMELIORES

TABLE DES MATIERES

1.APERÇU SUR LE SECTEUR.....	3
1.1.Production de poules locales améliorés.....	3
1.2.Volume ou quantité : Disponibilité locale ou Importations	3
1.3.Disponibilités locales	4
1.4.Volumes des Importations	4
1.5.La destination des produits	5
2.ASPECTS PHYSIQUES ET TECHNIQUES	6
2.1.Les acquis de la recherche pour l'amélioration des races locales.....	6
2.2.Processus de production des poules locales améliorés.....	6
2.3.Maîtrise des coûts de production	7
3.ASPECTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS	8
3.1.Réglementation intérieure en vigueur	8
3.2.Les structures d'appui du secteur.....	8
3.2.1.Structures administratives	8
3.2.2.Structures professionnelles.....	8
4.ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX	9
4.1.Conditions d'installation	9
4.2.Normes.....	9
5.ASPECTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX.....	10
5.1.Le marché national et international.....	10
5.1.1.Principales caractéristiques de la demande.....	10
5.1.2.Le circuit des Hôtels et supermarchés	10
5.1.3.Le circuit des Restaurations collectives (universités, hôpitaux...)	10
5.1.4.Le circuit des Consommateurs (ménagère).....	10
5.1.5.Principales caractéristiques de l'offre	11
5.2.Potentiel de développement du marche local	11
6.INVESTISSEMENTS NECESSAIRES.....	12
6.1.Projet type de production de poules locales.....	12
6.2.Compte d'exploitation prévisionnelle	12
7.ANALYSE DE L'ATTRACTIVITE ET DE LA FAISABILITE DU CRENEAU	14
8.CONTACTS ET SOURCES D'INFORMATION	15

1. APERÇU SUR LE SECTEUR

Au Sénégal, les produits de la basse-cour comme le poulet de race locale encore appelé « poulet du pays », contribuent de façon substantielle à la satisfaction de la demande en protéines animales et des besoins financiers de base des producteurs. Les impératifs socioculturels (accueil d'hôtes, dons, mariages, baptêmes, pratiques mystiques, etc.) constituent également les motifs essentiels de la production du poulet du pays en milieu rural. L'élevage de poules locales constitue la locomotive de la filière aviculture, et sa modernisation constitue une réelle opportunité d'affaires.

Production avicole en 2009

Région	Volaille familiale (Sujet)	Volaille industrielle (Sujet)
Dakar	1 999 950	12 537 589
Thiès	3 868 371	
Diourbel	2 492 975	
Kaolack	3 289 077	
Fatick	1 974 479	
Tambacounda	1 334 474	
Kolda	2 442 207	
Ziguinchor	1 240 266	
Louga	1 931 570	
Saint-Louis	1 657 529	
Matam	70 909	
Total 2009	22 301 807	12 537 589
Croissance 2009/2008	1,79%	-8,03%

(Source ANSD/DIREL 2010)

1.1. Production de poules locales améliorées

L'amélioration de l'aviculture traditionnelle peut contribuer à une plus grande sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté au Sénégal. En effet, elle joue un rôle socioéconomique important et elle est pratiquée par les couches sociales les plus vulnérables à savoir les femmes et les enfants (BOYE et al. 2006). La poule locale constitue une sorte de « carte de crédit » qui permet aux populations de faire face aux besoins quotidiens de la famille et de plus, c'est une activité qui nécessite peu de moyens pour sa mise en œuvre.

1.2. Volume ou quantité : Disponibilité locale ou Importations

L'élevage avicole traditionnel est réparti dans tout le territoire. Il est surtout pratiqué en milieu rural mais aussi en zone périurbaine de Dakar. Cette activité correspond à l'élevage de la poule commune ou poule domestique appelé *Gallus Gallus domesticus* de petite taille, très rustique, vigoureuse à la chair bien tendre et très

appréciée. Et on trouve selon les régions 5 à 20 poules en moyenne par exploitation au niveau des familles. Le cheptel avicole national s'estime à 35,522 millions de têtes en 2009 dont 61,62% pour l'aviculture traditionnelle (Sénégal, 2009).

Evolution annuelle des effectifs de 2002 à 2009 (en milliers de sujets)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Volaille traditionnelle	20 207	20 549	20 960	21 527	22 078	22 141	21 889	22 301
Volaille industrielle	5 174	5 100	5 285	6135	7533	12 787	13 633	12 537

Source : DIREL (2010).

1.3. Disponibilités locales

La race locale dominante en aviculture traditionnelle, regroupe des animaux rustiques et bien adaptés à des conditions environnementales difficiles.

Cependant, il s'agit d'une race à très faible productivité. En effet, le poids adulte, soit à 1 an et au-delà, est de 1,8 kg chez les mâles et de 1,35 kg chez les femelles (Buldgen et *al.*, 1992). L'âge à l'entrée en ponte est de 25 semaines et le nombre d'œufs par couvée est de 8 à 9 pour une production annuelle de 40 œufs.

Les principaux lieux de production du pays ravitaillent les centres urbains et plus principalement Dakar en poulet du pays. Ils sont par ordre d'importance la région de Louga (32,4%) et la région de Thiès (17,6%). Ensuite, viennent la région de Kaolack (11,8%), les zones périphériques de Dakar (11,8%) et la région de Diourbel (11,7%). Le reste des ravitaillements, soit 14,7% correspondent à des ravitaillements dans la ville de Dakar tels que les ravitaillements auprès des grossistes.

Production de viande blanche en 2008 et 2009

Intitulé	Volaille industrielle	Volaille familiale	Total viande blanche
Abattages estimés (1000 sujets)	12 538	21 451	49 297
Quantité de viande et d'abats (en tonnes)	18 806	20 593	2 474
Total viande et abats 2009	18 806	20 593	51 771
Total viande et abats 2008	20 450	20 618	51 637
Evolution 2009/2008	-8%	0%	0%

Source : DIREL (2010).

1.4. Volumes des Importations

Les produits importés proviennent pour l'essentiel de la France, même s'ils sont produits dans d'autres pays à savoir la Hollande, l'Allemagne, l'Espagne (cuisses), ou le Brésil (poulets entiers). Les produits importés sont généralement le fait des distributeurs du réseau moderne tels que le Groupe DAMAG (qui gère les 4 magasins « CASINO »), les structure d'import du « CDA » et « Le Supermarché », ainsi que PATISEN, parce que depuis 2005, l'importation de volaille et d'abats est interdite.

1.5. La destination des produits

L'aviculture traditionnelle présente une très grande importance, notamment sur le plan socioculturel, nutritionnel, socioéconomique et dans la lutte contre la pauvreté, notamment en milieu rural, par la satisfaction de la demande des ménages pour leurs besoins :

❖ Importance nutritionnelle

Dans les pays africains où l'alimentation humaine est un problème préoccupant tant au niveau de la quantité que de la qualité, l'aviculture rurale reste une alternative pour réduire le déficit protéino-calorique. La viande et les œufs issus de l'aviculture traditionnelle sont, du fait de leur qualité organoleptique, très appréciés des consommateurs qui les payent plus chers d'où l'intérêt à accroître la redynamisation de l'élevage de la poule locale.

❖ Importance socio-économique

L'aviculture familiale est une activité financièrement rentable malgré sa faible productivité. La vente des poulets et des œufs est presque un profit net du moment où l'utilisation d'intrants dans cette activité est faible. L'aviculture traditionnelle constitue ainsi un moyen d'accumulation de capital et de génération de revenus par la vente quasi quotidienne des œufs.

2. ASPECTS PHYSIQUES ET TECHNIQUES

2.1. Les acquis de la recherche pour l'amélioration des races locales

Il faut noter que depuis 1965, des essais d'amélioration de la poule locale par introduction de coqs « raceurs » ont été menés, sans grand succès, en raison d'un manque de suivi et de l'inexistence d'un véritable plan d'amélioration génétique.

L'introduction d'une amélioration génétique combinée avec une amélioration de l'alimentation (aliment composé), du logement (semi-claustration), et de la santé (vaccination complète et déparasitage) va à son tour augmenter la production d'œufs et le poids vif des poulets.

Ces poules sont croisées avec des coquelets de «race améliorée » dont le potentiel génétique est de 250 œufs par an avec une entrée en ponte à 21 semaines. Il en résultera une première génération de poulettes croisées commençant à pondre à 24 semaines, avec un potentiel génétique de 200 œufs par an.

Performance des poules locales améliorées

Systèmes de production	Nombre Œufs/poule/an	Nombre de poulets d'un an
Traditionnel	20 - 30	2 - 3
Niveau 0: picorage pas de distribution régulière d'aliment et d'eau logement de nuit médiocre		
Traditionnel amélioré	40 - 60	4 - 8
Niveau 1: eau et aliment de complément, logement correct, soins pendant les premières semaines, vaccination MNc.		
Niveau 2: comme niveau 1 avec aliment, abreuvement, et logement améliorés, déparasitage, vaccinations multiples.	100	10 - 12
Niveau 3: (semi-intensif) comme niveau 2 avec races améliorées et aliments complets	160 - 180	25 - 30

Source: FAO 2004/W. Bessei, 1987.

2.2. Processus de production des poules locales améliorés

Etape 1: Installation et Démarrage La litière sert à isoler les poussins du contact avec le sol (micro-organisme et froid) et absorber l'humidité des déjections. Il est recommandé que la litière doit être saine, sèche, propre, absorbante, souple et constituée de matériaux volumineux et non poussiéreux (exemple paille hachée et copeaux de bois).

Normes d'élevage à respecter pour 1 000 sujets

Age en semaines	1 à 3	4 à 20	21 à 72
Consommation d'aliment (kg/jour)	15 – 60	60 – 120	120 – 140
Consommation d'eau (l)	30 – 120	120 – 300	300
Densité (Nombre de sujets /m²)	30 – 10- 12	10- 12	6
Taux de mortalité acceptable en fin de période (%)	2- 3	2 - 3	6-7

(Source CNA 2006)

Etape 2 : Elevage et Finition

Dans les conditions normales de conduite, la valeur de l'indice de consommation est comprise entre 1,9 et 2,1 ; soit une valeur moyenne de 2. La valeur 2 signifie que le poulet a consommé 2Kg d'aliment pour produire 1Kg de poids vif. L'indice de consommation se calcule à partir de la formule suivante :

$$IC = \text{Quantité d'aliment consommé (Kg)} / \text{Poids vif total produit (Kg)}$$

Composition de l'Alimentation en Aviculture

MATIERES PREMIERES	PART DANS LA FORMULE ALIMENTAIRE
Maïs	60%
Tourteau	25%
Farine de poisson	7% à 12%
CMV	4%
Autres (Issues blé-riz)	4%

Source : CNA, Statistiques 2006

2.3. Maîtrise des coûts de production

Le calcul varie selon la complexité de la chaîne d'approvisionnement, selon le nombre des intermédiaires (achat au près du circuit direct de l'industriel- grossiste) à l'opposé du circuit indirect au près des intermédiaires et autres dépôts.

En évaluant pour chaque circuit la nature des postes, le schéma devra prendre en compte tous les coûts qui peuvent être calculés par kilogramme.

Calcul des coûts de production (base de calcul données CNA / Direl)

Produits	Charges fixes	Amortissement Matériel	Charges variables	Coût de revient couvoirs	Prix de Vente (FCFA)
Poussin chair (sujet)				280 à 300	350 à 400
Poulet vivant (sujet)	43	25	1 497	1 565	1500 F / kg

(Source : CNA, Statistiques 2006 et nos calculs)

3. ASPECTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS

3.1. Réglementation intérieure en vigueur

Aucune réglementation n'est exigée pour faire de l'aviculture, cependant les exigences de l'activité de production de poules locales améliorées varient selon les zones. La nomenclature codifiée par l'UEMOA classe les produits issus de l'aviculture varient selon la nature de ceux-ci.

Nomenclature des produits de l'UEMOA

Libellés	Nature produits
02.07.12.00.00	De coqs et de poules:
02.07.13.00.00	Non découpés en morceaux, congelés
02.07.14.00.00	Morceaux et abats, frais ou réfrigérés
	Morceaux et abats, congelés
	Non découpés en morceaux, frais

(Source: Commission de l'UEMOA)

3.2. Les structures d'appui du secteur

3.2.1. Structures administratives

❖ **La DASP (Direction de l'Appui au Secteur Privé)** 115, rue SC 126 Sacré Cœur 3 pyrotechnie Dakar Tél. : (221) 33 869 94 94 Fax : (221) 33 864 71 71

❖ Les structures publiques: Laboratoire National d'Etudes et de Recherches Vétérinaires (L.N.E.R.V.), l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar (E.I.S.M.V.), le Centre National d'Aviculture (C.N.A) et le collectif des Techniciens Avicoles (C.O.T.A.V.I.).

❖ Les professionnels de la fonction vétérinaire qui assurent l'encadrement technique et sanitaire,

3.2.2. Structures professionnelles

Les intrants de produits avicoles sont mis sur le marché par des fournisseurs spécialisés allant des accoueurs (producteurs de poussins) qui sont généralement les mêmes qui distribuent le matériel avicole et les intrants alimentaires. Les intrants vétérinaires (médicaments et autres produits biologiques d'usage vétérinaires) sont distribués par les cabinets (SENEVET, SOPELA, SOSEDEL, SODEPRA, VETAGROPHARMA etc.), cliniques et pharmacies vétérinaires, tenus par des docteurs vétérinaires, des ingénieurs.

Les organisations professionnelles et de concertation sont : CIPAS (Comité Interprofessionnel de l'Aviculture au Sénégal), UNAFA (Union Nationale des Acteurs de la Filière Avicole) et FAFA (Fédération des Acteurs de la Filière Avicoles).

4. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

4.1 Conditions d'installation

Si la production tourne entre 400 sujets à 2 000 sujets, l'unité doit faire l'objet d'une simple déclaration auprès de la Direction de l'Environnement. Une étude d'impact n'est pas dans ce cas nécessaire. Si Par contre la production est supérieure à 2 000 sujets, une étude d'impact est requise.

4.2 Normes

Les normes consistent en la définition des produits, la fixation de règles, d'exigences minimales auxquelles doit satisfaire un produit, qui est appelé à être commercialisé à l'échelle nationale ou internationale.

Il n'existe pas encore de norme codifiée par l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) pour le produit. Seulement le Décret n° 74 – 1003, du 30 octobre 1974, fixant et réglementant le commerce des aliments pour animaux fixe les conditions de commercialisation.

5 ASPECTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

5.1 Le marché national et international

5.1.1 Principales caractéristiques de la demande

Il est important de comprendre les préférences gastronomiques pour la volaille traditionnelle et leur effet sur la demande du marché. En effet, le prix du marché pour la volaille élevée en liberté est généralement stable du fait que:

- ❖ La viande est considérée plus savoureuse et plus succulente que celle du poulet commercial.
- ❖ Le tissu musculaire est plus ferme et ne perd pas sa texture même dans des plats requérant une longue cuisson.
- ❖ Les oiseaux ne sont pas nourris avec des aliments composés pouvant renfermer des antibiotiques, des antifongiques, des enzymes, des sulfamides et autres médicaments ou composés chimiques de synthèses.

Il ressort de l'étude de faisabilité du bilan alimentaire au Sénégal (Direction Agriculture, 2000) que le sénégalais consomme par an, en situation normale, **11 kg de viandes**, et **un kg d'œuf**.

A côté de la vente quotidienne, une part non négligeable estimée à environ 30% de l'effectif des sujets est consommée lors des fêtes religieuses, des cérémonies rituelles ou culturelles telles que le nouvel an musulman ou Tamkharit, la Korité ou Aid el fitre, pendant les fêtes de Noël et de fin d'année, lors des cérémonies de circoncision.

5.1.2 Le circuit des Hôtels et supermarchés

Les hôtels et les supermarchés sont généralement des clients fixes, qui ont passé un accord tacite (le plus souvent) ou écrit avec certains grands éleveurs.

5.1.3 Le circuit des Restaurations collectives (universités, camps militaires, hôpitaux...)

Les grandes structures qui servent de repas collectif à des effectifs importants, revendeurs et restaurateurs (restauratrices).

5.1.4 Le circuit des Consommateurs (ménagère)

Le consommateur dernier maillon de la chaîne, est représenté par la ménagère qui achète le poulet vivant chez le bana-banas, soit sous forme de carcasse au marché chez le revendeur, ou chez l'éleveur qui a ouvert une cantine de vente à domicile, ou au super marché.

5.1.5 Principales caractéristiques de l'offre

Type	Principales caractéristiques de l'offre
Offre Production et valeur ajoutée.	La filière avicole sénégalaise est devenue une filière intégrée, de l'élevage de reproducteurs à l'abattage, avec une autosuffisance en œufs de consommation, une croissance de 21% pour la sous filière «poulet de chair » et de 40% pour la sous filière « œuf de table ». Suivant la localisation de l'habitation du fermier, les œufs sont, soit achetés directement auprès de celui-ci par le consommateur ou par des négociants (détaillants ou intermédiaires), soit transportés par l'exploitant au marché local. Le rôle des commerçants dans la commercialisation des produits avicoles est important. Ceux qui proviennent des zones urbaines achètent les œufs dans les villages pour les revendre en ville. La vente du poulet du pays dans la ville de Dakar se fait essentiellement par unité au prix moyen de 2 960 FCFA. Pour un gros poulet du pays (gros coq), le prix peut aller jusqu'à 6 000 FCFA l'unité. Il faut aussi noter que le poulet du pays est le type de viande le plus cher parmi les principales viandes commercialisées dans la ville de Dakar.

5.2 Potentiel de développement du marché local

L'aviculture traditionnelle est une activité à très fortes potentialités et qu'une réduction des pertes pourrait contribuer à une amélioration de sa contribution à la fourniture de protéines et de revenus aux populations.

De plus, le poulet de race locale qui y est produit n'est pas connu d'interdit religieux et occupe une place de choix dans la vie sociale et religieuse de la population sénégalaise renforçant ainsi les liens sociaux. L'aviculture traditionnelle doit donc être soutenue dans la perspective d'un développement durable. Ce soutien sera d'autant plus efficace que l'Etat développe des programmes en faveur de sa promotion et de la commercialisation de ses produits. Sur le plan macro-économique, l'aviculture traditionnelle avec une production de 20 798 tonnes de viandes en 2009, soit 16,6% de l'apport national en produits carnés et 61,26% de l'apport total en viandes avicoles (Duteurtre et *al.*, 2010) contribue fortement au PIB du secteur primaire.

6 INVESTISSEMENTS NECESSAIRES

6.1Projet type de production de poules locales

Les équipements nécessaires pour démarrer l'activité dont la liste est présentée dans le tableau suivant

A. Matériel de production			
Désignation	Quantité unité	Prix minimum	Montant
Bâtiment complet 500 m²	m²	77 500 F	38 750 000 F
Equipements	m²	25 280 F	12 640 000 F
Installation complète avec assiettes (1 assiette / 7 à 9 sujets)	5 000	785 F	3 930 000 F
Abreuvoir siphonide plastique de 5 litres	5 000	2 500 F	1 388 890 F
Abreuvoir siphonide plastique de 3 litres	Unité	2 000 F	1 111 120 F
Radiant halogène de 500 à 2 000 Watt	10	140 825 F	1 408 250 F
SOUS TOTAL EQUIPEMENT			59 228 260 F

6.2 Compte d'exploitation prévisionnelle

Le compte d'exploitation prévisionnelle du projet se présente comme suit :		
Poussins		3 000 000 F
Aliments de Démarrage		8 400 000 F
Médicaments		380 000 F
Charges diverses (eau, électricité, M O)		3 800 000 F
Total Charges Variables		15 580 000 F
Frais personnel		3 800 000 F
Amortissements		8 884 240 F
Sous total Charges Fixes		12 684 240 F
TOTAL CHARGES		28 264 240 F
PRODUIT Vente produits 15 000 sujets		44 400 000 F
	Charges variables	15 580 000 F
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION		28 820 000 F
	Charges fixes	12 684 240 F
REVENU BRUT D'EXPLOITATION		16 135 760 F
	Impôts	4 033 940 F
REVENU NET D'EXPLOITATION		12 101 820 F
CASH FLOW		20 986 060 F

Rentabilité financière	
	Ratio
Ratio du retour sur investissement ROI:	2 Ans et 7 mois
Rentabilité exploitation	27,26 %
Taux de rentabilité interne (TRI)	16 %

Les ratios essentiels qui caractérisent le projet peuvent être classés en 2 groupes :

- ❖ Les ratios de rentabilité de l'investissement
- ❖ Les ratios d'analyse de l'exploitation

Ces ratios permettent de comparer les performances du projet à celles des entreprises du même secteur et ils serviront en phase d'exploitation à suivre l'évolution de ces performances d'année en année.

7. ANALYSE DE L'ATTRACTIVITE ET DE LA FAISABILITE DU CRENEAU

Secteur primaire élevage : élevage poulets de chair

Données de référence activités BDEF 2010			
ELEVAGE ET AVICULTURE	2007	2008	2009
Chiffres d'Affaires en millions de F	119 495	102 338	96 855
Taux de croissance du CA		8%	
Valeur des exportations en % CA			0,4%
Importance de la valeur ajoutée en millions de F	10 533	6 383	8 760
Importance de la valeur ajoutée %	17%	14%	22%
Importance Innovation et R&D en millions de F	636	949	916



CAS PRATIQUE : LA FERME DE KEUR MASSAR ELIE NEMER			
	2007	2008	2009
Chiffres d'Affaires en millions de F	397	418	441
Taux de croissance du CA		5%	5%
Part des exportations en % CA			



Résultats Appréciation Créneau	1	2	3	4	5
Attractivité du créneau et Participation à la croissance					
Niveau de croissance	5%	10%	15%	20%	30%
Quel est le niveau de Croissance du marché					
Niveau de production, et transformation	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
Niveau de valorisation et gamme de produits					
Possibilités d'exportation	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
Importance des Marchés à l'exportation					
Niveau Valeur ajoutée	5%	10%	15%	20%	30%
Importance de la valeur ajoutée à dégager					
Faisabilité et existence de Facteurs Clés de Succès FCS					
Innovation et Niveau de technicité	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
Les possibilités d'innovation, connaissance technologique ?					
Apport au développement des régions	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
Apport au développement local ou régional					

8 . CONTACTS ET SOURCES D'INFORMATION

Principaux couvoirs fonctionnels et leur production en 2009

Nom /couver	Qté aliment (t)	Nbre/ poussins	Lieux d'implantation
C A Mbao	36,45	828 000	Mbao
Camaf	Fait pas d'aliment	1 380 000	Ndiakhirat (Sangalkam)
PRODAS	6 600	897 000	Garage Bentégnier
SEDIMA	27 270	3 243 000	Kheur Massar (croisement)
SENAV	Fait pas d'aliment	276 000	Sébikhotane
Sentenac	19 000	Fait pas de poussins	Km 5 Rte Rufisque Dakar
NMA Sanders	9 086	Fait pas de poussins	Pikine
AVIVET	Fait pas d'aliment	69 000	Keur Ndiaye Lo
AVISEN	7 900	Fait pas de poussins	Rte de Rufisque
AVI PROD	Fait pas d'aliment	207 000	SICAP Mbao

Source : rapport annuel 2009 CNA / Direl